



Réunion du Comité du CTF
Washington D.C. (réunion virtuelle)
Mardi 25 janvier 2022 – mercredi 26 janvier 2022

**INITIATIVE D'ÉVALUATION ET D'APPRENTISSAGE (E&L) – DOCUMENT SUR LES
OPTIONS POSSIBLES POUR LES EXERCICES 23 A 27
RESUME**



CLIMATE INVESTMENT FUNDS
1818 H Street NW
Washington, D.C. 20433 USA
T: +1 (202) 458-1801
climateinvestmentfunds.org

Joint CTF-SCF/TFC.25/6
12 janvier 2022

DÉCISION PROPOSÉE

Durant leur réunion conjointe, les Comités du CTF et du SCF ont examiné le document Joint CTF-SCF/TFC.25/6, intitulé Evaluation and Learning (E&L) Initiative Options Paper FY23–27 (Document de réflexion sur l’initiative d’évaluation et d’apprentissage pour les exercices 23 à 27) et notent qu’il demeure nécessaire et souhaitable de poursuivre les travaux sur l’initiative d’évaluation et d’apprentissage.

Compte tenu des orientations formulées lors de la réunion conjointe, l’Unité administrative des CIF est priée, en concertation avec le Groupe consultatif sur l’initiative d’évaluation et d’apprentissage, d’élaborer un plan d’activité, un plan de travail et un budget détaillés conformément à l’option [X] présentée dans le document. Le plan d’activité prendra en compte les observations supplémentaires faites lors de cette réunion conjointe et sera présenté à la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF en juin 2022.

1. L'initiative d'évaluation et d'apprentissage (E&L) vise à continuellement produire des données factuelles et tirer des enseignements des activités des CIF afin d'accroître en connaissance de cause les investissements actuels et futurs dans le financement de l'action climatique. Cette initiative a clairement démontré son intérêt au cours des six dernières années, avec plusieurs évaluations majeures qui ont permis d'éclairer le dialogue stratégique sur l'avenir des CIF et de promouvoir l'apprentissage dans les pays et les institutions.
2. L'apprentissage fondé sur l'analyse des faits demeure essentiel pour promouvoir des investissements climatiques plus novateurs et plus efficaces dans un contexte mondial de plus en plus défini par les besoins de relèvement post-COVID-19 et des appels pressants à une action transformatrice pour faire face à la crise climatique. Les consultations menées au cours des six dernières années ont souligné la pertinence de poursuivre l'initiative E&L, comme en témoigne la forte demande pour les données factuelles qu'elle génère et les enseignements qu'elle permet de tirer pour éclairer les décisions.
3. Forts des progrès réalisés à ce jour et de la volonté de poursuivre et élargir les programmes des CIF, les Comités du CTF et du SCF réunis en juin 2021 ont demandé de relever les ambitions de l'initiative E&L et de présenter des options budgétaires à la hauteur de ces ambitions pour la prochaine phase de l'initiative, qui couvre les exercices 23 à 27 (cinq ans). Il est impératif de placer la barre plus haut compte tenu de la difficulté à travailler dans des domaines nouveaux, en utilisant des approches et des technologies à la pointe du progrès pour faire face aux complexités technologiques, financières et socioéconomiques. Il faut pour cela allouer davantage de ressources à l'apprentissage et au respect du principe de responsabilité.
4. C'est dans ce contexte que le présent document sur l'initiative E&L présente trois options de financement ainsi que les résultats visés et les activités prioritaires correspondantes. Chaque option présentée vise à produire des résultats dans cinq domaines définis lors des consultations antérieures et autres échanges avec les partenaires et les spécialistes compétents. Ces domaines seront ultérieurement confirmés en concertation avec les parties prenantes pour élaborer un plan d'activité plus détaillé qui sera présenté aux Comités lors des réunions de juin 2022. Il s'agit des domaines suivants :
5.
 - Évaluations et travaux de recherche pour renforcer la base de données factuelles
 - Renforcement et élargissement de l'apprentissage facilité

- Outils et conseils pour promouvoir l'utilisation opérationnelle
 - Utilisation dans le contexte de chaque pays/institution
 - Partenariats renforcés pour la création de connaissances et l'apprentissage commun
6. La mesure dans laquelle l'initiative E&L permettra de produire ces résultats dépend du montant des ressources allouées. Les trois options peuvent se résumer comme suit :
7. **Option A—niveau d'ambition passé** : Allocation d'environ 3 millions de dollars par exercice, soit un montant de 15 millions de dollars sur cinq ans. L'option A maintient le niveau d'ambition des six dernières années, avec un réalignement des activités pour tenir compte des nouvelles priorités des nouveaux programmes des CIF. Cela permet d'élargir dans une certaine mesure la portée de l'initiative, comme suit : production de nouvelles données factuelles dans le cadre d'études stratégiques, initiatives d'apprentissage, outils et conseils, et mobilisation des partenaires. Le risque associé à cette option est que la crise climatique gagne en ampleur et en complexité, et que les nouveaux programmes plus ambitieux et plus complexes des CIF grèvent les ressources disponibles pour répondre aux exigences de connaissances et aux besoins des partenaires.
8. **Option B— niveau d'ambition accru** : Allocation d'environ 4 millions de dollars par exercice, soit un montant total de 20 millions de dollars sur cinq ans. L'option B relève le niveau d'ambition dans les domaines prioritaires parallèlement à l'augmentation des ressources allouées. Outre les résultats produits par l'option A, l'option B permet d'intensifier les efforts dans les domaines visés, tout particulièrement l'apprentissage adapté au contexte et la formation de nouveaux partenariats pour renforcer l'apprentissage partagé et l'utilisation. Cela permet également d'étudier plus avant certains sujets par le biais de publications et de l'apprentissage facilité.
9. **Option C— niveau d'ambition élevé** : Allocation d'environ 5 millions de dollars par exercice, soit un montant total de 25 millions de dollars sur cinq ans. L'option C représente une augmentation sensible du niveau d'ambition des CIF en tant que laboratoire d'apprentissage pour promouvoir des financements de l'action climatique porteurs de transformation. Outre les résultats produits par l'option B, l'option C permet de renforcer la base de données factuelles et l'apprentissage facilité, avantages directement associés à tous les nouveaux programmes des CIF, tout en relevant l'ambition de l'apprentissage et des évaluations pratiques et en temps réel, à quoi s'ajoute une plus grande attention à l'expérimentation d'outils adaptés au contexte des pays bénéficiaires. Le renforcement des capacités permettra également d'affermir le rôle moteur de l'initiative E&L en tant que source fiable de données factuelles et de partage des connaissances dans le domaine plus général du financement de l'action climatique.
10. Dans les trois options susmentionnées, les mécanismes de rétroaction et d'adaptation continues — intégrés au processus d'information du Comité du CTF, à la fonction du Groupe consultatif sur l'initiative E&L et au processus consultatif d'élaboration des plans de travail annuels — continueront d'aider à affiner les activités tout au long de la période couverte

par le plan d'activité. Des activités générales et ciblées de diffusion, d'information et de mobilisation dans tous les domaines visés continueront également à contribuer à la réalisation des objectifs globaux.

11. L'initiative E&L devrait maintenir une structure hiérarchique adaptée à ses objectifs, à savoir : poursuivre la réflexion et l'apprentissage avec son groupe consultatif et les autres parties prenantes afin de continuer à garantir la pertinence, la qualité et l'efficacité des activités.